

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

COMMUNE DE SALBRIS

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
relative à la demande d'autorisation
environnementale,
de servitudes d'utilité publique et
de permis de construire,
formulée par la société SCCV SB LOG
pour l'exploitation d'un entrepôt
logistique à SALBRIS.

Décision du Tribunal Administratif d'Orléans
n° E19000127/45 du 16 juillet 2019

Arrêté de Monsieur le Préfet du Loir et Cher
du 29 juillet 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Enquête publique réalisée du lundi 2 septembre au lundi 14 octobre 2019 inclus

Bernard COQUELET
commissaire enquêteur

PLAN DU RAPPORT

1 GENERALITES SUR L'ENQUÊTE

- Préambule
- Méthodologie et historique des démarches engagées
- Cadre général dans lequel s'inscrit le projet
- Cadre juridique
- Composition du dossier d'enquête :
 - dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE,
 - dossier de demande d'institution de servitudes d'utilité publique,
 - dossier de demande de Permis de Construire,
- Avis de l'Autorité Environnementale
- Réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale

2 ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

- Organisation de l'enquête
- Désignation du commissaire enquêteur
- Concertation préalable à la procédure d'enquête :
 - entretien avec l'autorité organisatrice,
 - préparation de la réunion publique,
- Visites des lieux
- Durée de l'enquête, mise à disposition du dossier, permanences du commissaire enquêteur,
- Information effective du public, publications, affichages, réunion publique,
- Clôture de l'enquête et des registres,
- Climat dans lequel s'est déroulée l'enquête
- Relation comptable des observations du public

3 ANALYSE DES OBSERVATIONS

- Procès verbal de synthèse,
- Mémoire en réponse du responsable du projet,
- avis du commissaire enquêteur sur les réponses

4 DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT

5 CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (document séparé)